



## Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 334 - 12 avril 2017

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

**Blog :** <http://marchemondialedesfemmesfrance.org/>

**Facebook :** [www.facebook.com/marchemondialedesfemmes2015](http://www.facebook.com/marchemondialedesfemmes2015)

---

### SOMMAIRE

- 1 - L'Argentine sous le choc de l'assassinat d'une militante contre les violences sexistes - Le Monde - Christine Legrand - Page 1
- 2 - Congo : comment 6 millions de morts peuvent-ils être placés sous silence médiatique ? - <http://www.black-feelings.com> - Page 2
- 3 - Tunisie : un appel pour que les femmes puissent épouser des non-musulmans - France 24 - Page 4
- 4 - Pour le droit à l'avortement dans toute l'Europe ! Droits des femmes, droit à l'avortement, droit à la santé - Projet appel proposé par le Collectif unitaire de Paris Ile de France - Page 4
- 5 - Lu sur facebook : « Le 7 avril et déjà 40 féminicides - Marjolaine - Page 5
- 6 - Prostitution : Refonte des politiques publique, Un an après, une loi qui devient réalité ! - Communiqué d'Abolition2012 - collectif de 62 associations - Page 5
- 7 - Prostitution : un an après, quel bilan pour la loi sur la pénalisation du client ? - Thomas Masson - L'Express - Page 7
- 8 - La pénalisation des clients nuit aux travailleurs du sexe - un collectif - dans Libération - Page 7
- 9 - Ce qui nuit aux personnes prostituées, ce n'est pas la loi c'est la prostitution - collectif Abolition 2012 - Page 8
- 10 - Marine Le Pen, «féministe»? Une escroquerie ! - Aude Lorriaux - Slate.fr - Page 10
- 11 - Le Front National prétend défendre les droits des femmes, les féministes dénoncent cette imposture - Collectif Droits des femmes contre les extrêmes - Page 12
- 12 - Evelyne Sullerot, une des 3 co-fondatrices du Planning Familial, est décédée - Le Planning Familial - Page 14
- 13 - Festival de Cannes : Utiliser la photo originale de Claudia Cardinale ! - Pétition des Effronté-es
- 14 - Tract de la Fédération Sud Rail à propos du 8 mars à la SNCF - Page 15
- 15 - Shame on you Mr Trump - Communiqué Planning Familial - Page 15
- 16 - Café féministe : « Elles mangent un peu, beaucoup, pas du tout » - Institut Emilie du Châtelet - 25 avril - Page 16
- 17 - Les jeudis de Syllepse : Rencontre avec les auteures de « Toutes à y gagner », 20 ans de féminisme intersyndical - 27 avril - Page 16
- 18 - Soutien financier pour le documentaire «Feminista» - réalisatrice, Myriam Fougère, coproductrice Pauline Voisard, documentaire, 60 min., 2017, Canada - Page 17

---

### INTERNATIONAL

- 1 - L'Argentine sous le choc de l'assassinat d'une militante contre les violences sexistes - Le Monde - Christine Legrand

En Argentine, un nouveau « féminicide » - mot qui désigne l'assassinat de femmes pour le simple fait d'être femmes -, commis par un violeur en série laissé en liberté par un juge, provoque

mobilisation et colère. Ironie du sort : Micaela Garcia, 21 ans, militait au sein du collectif Ni una menos (« pas une [femme] de moins »), créé en 2015 pour lutter contre les violences sexistes.

Sebastian Wagner, 30 ans, le principal suspect du viol et de l'assassinat de Micaela, avait été condamné pour viols à neuf ans de prison en 2012. Mais, en juillet 2016, le juge Carlos Rossi lui avait accordé la liberté provisionnelle, bien que le service pénitentiaire et le procureur l'aient déconseillé. Neuf mois plus tard, le violeur aurait donc récidivé.

Le cadavre de Micaela Garcia a été retrouvé, samedi 8 avril, dans les environs de Gualeguay, dans la province d'Entre Rios (230 km au nord de Buenos Aires), après sept jours de recherche. La jeune femme étudiait pour devenir professeure d'éducation physique et militait également au sein du mouvement Evita, une organisation de jeunes partisans kirchnéristes. Vendredi 31 mars, elle était sortie danser avec un groupe d'amis. Samedi à l'aube, elle avait envoyé un message à son fiancé disant qu'elle rentrait chez elle. Mais elle n'a jamais réapparu.

Faute de statistiques officielles, ce sont des ONG qui recensent les assassinats de femmes en Argentine : 322 en 2016, soit une femme tuée toutes les trente heures. Une tragique réalité qui justifie que le terme « féminicide » soit inscrit, depuis 2012, dans le code pénal.

- *« Assez des verdicts machistes ! »* : En 2010, Sebastian Wagner avait attaqué et violé deux jeunes filles à quatre mois d'intervalle dans la province d'Entre Rios. Il avait été reconnu coupable dans les deux cas. Accusé d'un troisième viol, il avait été relaxé, au bénéfice du doute, car il avait désigné comme coupable son propre frère jumeau, Maximiliano Wagner. « Je ne peux pas croire qu'il ait été remis en liberté. Il ne doit plus jamais sortir de prison », a déclaré ce dernier, précisant ne pas avoir de contact depuis « au moins trois ans » avec Sebastian. Marié et père d'un petit garçon, Maximiliano, qui vit en Uruguay, a confirmé que c'est sa mère qui l'a livré à la police.

Le fait que la mort de Micaela aurait pu être évitée, si le violeur avait été maintenu en détention, a provoqué une vague d'indignation dans tout le pays : de nombreuses marches spontanées ont réuni des milliers de personnes au cours du week-end, dans plusieurs villes argentines, des milliers de messages ont inondé les réseaux sociaux tandis qu'une pétition circule contre le juge Rossi.

« Nous ne pouvons pas disposer de ce genre de juges », a renchéri le président de centre droit Mauricio Macri. A son tour, le ministre de la justice, German Garavano, a durement critiqué les magistrats « qui n'appliquent pas les peines ». « Assez des verdicts machistes et patriarcaux ! », a lancé, pour sa part, Mayra Mendoza, députée kirchnériste. Des législateurs d'Entre Rios ont réclamé la destitution du juge Rossi. « Il y a deux responsables : l'assassin de Micaela et un juge qui l'a libéré », a dénoncé la présidente du Conseil nationale des femmes, Fabiana Tuñez, soulignant qu'il « y a encore de nombreux secteurs de la justice qui rendent des verdicts machistes ».

Ce n'est pas la première fois qu'un assassin récidive après avoir bénéficié d'une remise en liberté. En 2009, Soledad Bargna, 19 ans, a été tuée par Marcelo Diaz, qui avait été libéré alors qu'il purgeait une peine de douze ans de prison pour viol suivi d'homicide.

Le mouvement Ni una menos est né en 2015, après le viol et l'assassinat d'une adolescente de 14 ans. Le 3 juin de cette année-là, quelque 300 000 femmes et hommes étaient descendus dans la rue pour réclamer des mesures contre la violence machiste. Mais la plupart de leurs exigences et des promesses de réformes de la part des autorités sont restées lettre morte. D'autres manifestations d'ampleur ont eu lieu en Argentine par la suite, Ni una menos devenant un des principaux mouvements sociaux du pays.

**2 - Congo : comment 6 millions de morts peuvent-ils être placés sous silence médiatique ? - <http://www.black-feelings.com>**

*« Les media n'en parlent pas, je pense aux femmes qui ont accueilli la MMF en 2010. A toutes ces femmes violées qui sont venues à pied, à travers la forêt, souvent pieds nus, pour nous rencontrer, nous demander d'informer le monde des souffrances et de la barbarie qu'elles subissent ».* Marie-

## Thérèse

Il n'y a pas besoin d'une guerre officielle pour assassiner les populations. Un génocide est en cours, plus de 6 millions de personnes (dont pour la moitié des enfants de moins de 5 ans !) ont été massacrées dans l'indifférence générale et avec l'appui des États-Unis et de l'Europe ! Des centaines de milliers de femmes et de filles ont été violées et mutilées par les armées d'occupation. Et tout cela pour une raison principale : s'emparer des richesses minières exceptionnelles dont recèle le sous-sol du pays...

On connaît la méthode, on amplifie certaines nouvelles et on en dissimule d'autres tout aussi horribles. On parle beaucoup de la crise des migrants et du Moyen-Orient en ce moment, avec la lutte contre le terrorisme (?), lutte assez inquiétante avec l'entrée de la Russie, appelée par Al Assad, qui ne fera pas dans la dentelle, en ciblant (tous ?) les adversaires du président syrien. Pendant ce temps, on occulte volontairement ce qui se passe au Congo, pourtant, quitte à émouvoir les bonnes âmes promptes à pleurer sur le sort monté en épingle de pauvres migrants, il faudrait garder quelques larmes pour un génocide en cours, dont on ne parlera pas dans vos médias préférés, qui semblent faire dans les lamentations sélectives.

En plein centre de l'Afrique, le Congo est un pays riche, rempli de matières premières (diamants, or, étain, gaz, pétrole, uranium, coltan...), de forêts, d'eau, de femmes et d'hommes, d'une multitude de tribus rassemblées sous une nation dessinée par les colons, et qui correspond historiquement à pas grand-chose. Suite au génocide au Rwanda, les pays voisins ont de plus profité du flou politique et institutionnel au Congo (limitrophe du Rwanda) pour attaquer de toutes parts ce gigantesque pays rempli de trésors.

Et les Occidentaux dans tout cela ? La culpabilité des dirigeants américains et européens quant au génocide au Rwanda les a poussé à mener une politique pro-Rwanda, laissant les rebelles rwandais passés du côté congolais libre de faire ce qu'ils voulaient, aidés par des alliés ougandais et du Burundi... Mais surtout, les nombreuses richesses naturelles en RDC sont vitales pour les économies occidentales, notamment pour les secteurs automobile, aéronautique, spatial, les hautes technologies et l'Électronique, la joaillerie... Le coltan surtout - dont le Congo détient au moins 60 % des ressources mondiales - est essentiel dans la fabrication des composants électroniques que l'on retrouve dans les TV, les ordinateurs, les Smartphones, mais aussi certaines armes comme les missiles ! La RDC subit aussi des déforestations massives. Les principaux importateurs ? USA, Europe, Chine. Pas étonnant.

Mais, puisque l'intrusion guerrière semble interne à l'Afrique, personne ne peut accuser les USA et les autres puissances occidentales de profiter des ressources et des richesses du Congo en intervenant directement. Non, c'est encore plus pratique de laisser les peuples se descendre entre eux. Parallèlement, les USA soutiennent les dictatures qui se succèdent au Congo et les milices rwandaises et ougandaises. Joyeux.

Pauvreté entretenue et conditions de vie abjectes, viols incessants - et un taux de SIDA atteignant les 20 % de la population dans les provinces de l'Est - déplacements de population, outrages, épidémies... : une stratégie de déshumanisation est en place afin de rendre les victimes impuissantes, une situation terrible sur laquelle il n'y a pas de mots assez durs.

Les dirigeants occidentaux sont-ils assoiffés de richesses au point de laisser perpétrer un nouveau génocide ? Oui, au point de laisser perpétrer et même couvrir un nouveau génocide. Avec des armes, des entraînements militaires venant de nos élites. Une chose : ce qui se passe au Congo, des affaires politiques et économiques au génocide, n'est pas déterminé par les Congolais seuls, mais aussi par les puissances carnassières, avides de richesses et sans considération pour les peuples.

La situation au Congo sera résolue par les Congolais eux-mêmes. Mais la communauté internationale doit instamment cesser de soutenir Rwandais, Ougandais et toutes les milices perpétrant cet état

de guerre insupportable leur permettant de mettre les mains sur les richesses d'un pays sans avoir de compte à rendre personne.

6 millions de morts. Dont la moitié d'enfants en bas âge. Le monde dit libre doit impérativement regarder en face ce que sa liberté laisse faire. Pourquoi tant de violence et si peu de bruit de la part des médias ? Est-ce inintéressant pour les européens ? N'est-ce pas assez sensationnel, ce massacre qui se compte en millions de personnes ? Est-ce trop loin de chez nous, appliquent-ils une fois encore cette odieuse Loi de proximité ? Pourquoi aucune réaction, aucun impact dans l'imaginaire collectif, ni indignation, ni colère, ni émotion ?

Notre devoir en tant que citoyens du monde est donc de faire passer le message. Que le monde sache. Avant que le monde bouge. Il y a des coupables en Europe, comme il y en a en Afrique. Le silence des puissants tue autant que le bruit des mitraillettes. Mettons tous les assassins face à leurs responsabilités

### **3 - Tunisie : un appel pour que les femmes puissent épouser des non-musulmans - France 24**

Lundi 27 mars, une soixante d'associations tunisiennes ont signé un appel à retirer une circulaire du ministre de la Justice datée de 1973. Celle-ci empêche la célébration du mariage des Tunisiennes musulmanes avec des non-musulmans. "Il est aujourd'hui inadmissible qu'une simple circulaire, de valeur juridique quasiment nulle (...), commande la vie de milliers" de Tunisiennes, a martelé lors d'une conférence de presse Sana Ben Achour, juriste et présidente de l'association Beity. Aujourd'hui, un certificat de conversion du futur époux est exigé pour le mariage de toute Tunisienne considérée comme musulmane et désireuse d'épouser un non-musulman — généralement étranger. Et si une Tunisienne se marie à l'étranger avec un non-musulman, sans ce papier, son mariage ne peut être enregistré en Tunisie. Les hommes tunisiens peuvent, eux, se marier avec une non-musulmane. S'il n'existe pas de statistiques fiables et précises sur le sujet, le collectif déplore un texte qui "remet en cause un droit fondamental pour tout être humain : le choix libre du conjoint (...). Cette prohibition est une souffrance pour des milliers de Tunisiennes et leurs familles", qui sont "privées de leur droit fondamental à la sécurité juridique".

Un texte en contradiction avec la Constitution de 2014 : Wahid Ferchichi, de l'Association tunisienne de défense des libertés individuelles (Adli), souligne que la circulaire est en contradiction avec la Constitution de 2014 qui prône la liberté de conscience et l'égalité entre les citoyens. Le collectif espère donc son retrait d'ici novembre 2017. Pour cela, il entend sensibiliser l'opinion publique et rencontrer les ministres de la Justice, de l'Intérieur ainsi que le chef du gouvernement. Un colloque est aussi prévu. La Tunisie, considérée comme pionnière des droits des femmes dans le monde arabe, a adopté une nouvelle Constitution en 2014 après la révolution citoyenne de 2011. Elle affirme que "citoyens et citoyennes sont égaux en droits et devoirs". Mais les femmes restent discriminées dans plusieurs cas, notamment en matière d'héritage, et le Code du statut personnel (CSP) désigne toujours le mari comme chef de famille.

## **TEXTES**

### **4 - Pour le droit à l'avortement dans toute l'Europe ! Droits des femmes, droit à l'avortement, droit à la santé - Projet appel proposé par le Collectif unitaire de Paris Ile de France**

En solidarité avec l'ensemble des femmes européennes, après la lutte exemplaire des femmes espagnoles en 2015, polonaises en 2016, nous exigeons que les droits des femmes, la liberté à disposer de son corps, le droit à l'avortement et à la santé soient respectés dans tous les pays européens et inscrits comme droits fondamentaux pour l'égalité en Europe.

Le droit à l'avortement au sein de l'Europe relève de la compétence de chaque Etat.

Interdit en Irlande et à Malte, sous hautes contraintes en Hongrie et en Pologne. Le droit à l'avortement, même légalisé, peut ou pourrait être remis en question par le maintien de la clause de conscience des médecins (Italie), l'absence de structures hospitalières adéquates (Grèce, Bavière), les restrictions de personnels et les suppressions des centres pratiquant l'avortement lors de restructurations hospitalières (France), et, dans tous les pays, par l'élection de gouvernements réactionnaires, conservateurs et rétrogrades.

Nous réaffirmons que :

- L'accès à l'avortement est un droit ;
- L'avortement est un choix personnel - mon corps m'appartient, je choisis ma vie ;
- Des moyens financiers doivent être donnés pour que les centres pratiquant l'avortement et les centres de planification soient accessibles à toutes sur les territoires ;
- Des campagnes tous publics sont nécessaires ;
- L'éducation à la vie sexuelle doit être prodiguée à toutes et à tous pour qu'elles et ils puissent avoir des choix libres et éclairés ;
- La formation aux techniques d'avortement et à l'accompagnement doit faire partie intégrante de la formation initiale des professionnel/les de santé ;
- La clause de conscience des professionnel/les de santé doit être supprimée ;
- Les délais légaux pour avorter doivent être harmonisés sur ceux des pays les plus progressistes en Europe et les États doivent tendre vers une dépénalisation totale de l'avortement.

Nous appelons à la construction d'une mobilisation européenne autour du 28 septembre 2017, journée internationale du droit à l'avortement, où chaque pays inscrira ses revendications en vue d'une harmonisation européenne pour le respect des droits des femmes.

*Premières participantes : Marche Mondiale des Femmes, Le Planning Familial, CADAC, ANIC, La CLEF, Collectif Tenon, CNDP, Les Effronté-es, Osez le Féminisme, Femmes Solidaires, Nuit Féministe, Regards de Femmes, LIDF, Nous d'abord Pologne, Alliance des Femmes pour la Démocratie, Ruptures, Réseau Féministe Ruptures, Assemblée des Femmes, Chiennes de Garde, FEMEN, Coordination Lesbienne en France, Fieres, Libres MarianneS, Attac Genre, US Solidaires, CGT, SNPES Pjj FSU, UNEF, SUD Santé Sociaux, UNEF, Ligue des droits de l'Homme, Ensemble, Commission féministe EELV, PCF, MJCF, Alternative Libertaire, NPA...*

Pour tous contacts : [avortement-libre-en-europe@rezisti.org](mailto:avortement-libre-en-europe@rezisti.org)

## **5 - Lu sur facebook : « Le 7 avril et déjà 40 féminicides - Marjolaine**

Le 7 avril et déjà 40 #Féminicides, soit 1 femme tuée tous les 2 jours 1/2 par son (ex)compagnon. Il serait temps que les hommes cessent de considérer les femmes comme leur propriété.

Féminicides par compagnons ou ex :

- 30 : Brigitte, 64 ans, fusil, son mari, en instance de séparation ;
- 31 : Sandrine, 44 ans, poignardée, son ex-compagnon qui a également tué leur fils et les 2 autres enfants de Sandrine ;
- 32 : Hélène, 27 ans, son ex-compagnon, à son travail ;
- 33 : 81 ans, arme à feu, son mari ;
- 34 : Cathy, 43 ans, étranglée, son mari qu'elle avait quitté depuis peu ;
- 35 : Stéphanie, 50 ans, écrasée par son mari ;
- 36 : 35 ans, poignardée, son ex-mari, chez elle devant leurs 3 enfants, en instance de divorce ;
- 37 : Nastasia, 18 ans, coups de couteau, chez elle, son compagnon ;
- 38 : 29 ans, son ex-compagnon, père de ses enfants, déjà coupable de violences conjugales ;
- 39 : quinquagénaire, son mari, en instance de divorce ;
- 40 : 54 ans, poignardée, chez elle, son mari.

## **6 - Prostitution : Refonte des politiques publique, Un an après, une loi qui devient réalité ! - Communiqué d'Abolition2012 - collectif de 62 associations**

Le 6 avril 2016, l'Assemblée nationale adoptait la loi visant à renforcer la lutte contre le système

prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées. Cette loi historique comporte 23 articles, modifie 9 codes législatifs et refonde ainsi, comme jamais depuis 1946, l'ensemble des politiques publiques françaises en matière de prostitution.

Alors que de nombreuses lois ne sont jamais mises en œuvre, faute de publication de leurs décrets d'application, le collectif Abolition 2012 salue la détermination des quatre ministères qui, en moins d'un an, ont publié quatre décrets d'application (sur cinq) et deux circulaires.

Nos 62 associations se félicitent par ailleurs de la mise en œuvre effective, dès le lendemain de la loi, de l'inversion de la charge pénale des personnes prostituées vers les clients de la prostitution. Alors que chaque année, plus de 1500 personnes prostituées étaient arrêtées au titre du délit de racolage, plus aucune personne prostituée n'a été interpellée pour ce motif après le 14 avril 2016.

Notre collectif concentre à présent ses efforts sur la mise en place effective des commissions départementales et des parcours de sortie de la prostitution, permettant le déclenchement des nouveaux droits créés par la loi :

- Accès à un titre de séjour pour les personnes prostituées étrangères sans obligation de dénoncer les réseaux ;
- Accès à une allocation financière d'insertion sociale et professionnelle pour les personnes ne bénéficiant d'aucun minima social ;
- Accès à la remise gracieuse des dettes fiscales ;
- Ouverture des places d'hébergement dans les CHRS et accès prioritaire au logement social : Alors que la France compte environ 37 000 personnes prostituées et victimes de la traite des êtres humains, nous rappelons que le succès des parcours de sortie de la prostitution nécessite une augmentation conséquente des financements attribués aux associations de terrain venant en aide aux personnes prostituées et les accompagnant dans leurs démarches de sortie.

*Bilan des mesures d'application immédiate :*

- Abrogation du délit de racolage : Dès le 18 avril 2016, le Ministre de la Justice a adressé à tous les procureurs et aux services de police une circulaire rappelant que plus aucune personne prostituée ne pouvait être arrêtée, conduite au commissariat ou condamnée au titre du délit de racolage. Pour la première fois depuis 1939, les personnes prostituées ne peuvent donc plus être réprimées pour leur activité. Le collectif Abolition2012 déplore cependant que certains maires maintiennent une forme de répression des personnes prostituées à travers des arrêtés municipaux anti-prostitution. Nos associations entameront des procédures judiciaires pour garantir que ces arrêtés soient annulés ou tournés exclusivement à l'encontre des clients de la prostitution, et non de personnes prostituées ;
- Interdiction de l'achat d'un acte sexuel : Contrairement à ce que les opposants idéologiques à la loi laissaient entendre, les policiers et magistrats français n'ont rencontré aucune difficulté technique pour sanctionner l'achat d'actes sexuels. Les premiers acheteurs de sexe ont été interpellés seulement quelques semaines après l'adoption de la loi. Un an après son adoption, 804 d'entre eux ont été interpellés. Dans l'écrasante majorité des cas, les acheteurs de sexe ont reconnu les faits et payé une amende dans le cadre d'une composition pénale. Rendus applicables par un décret du 14 décembre 2016, les stages de responsabilisation des acheteurs de sexe, sont en train d'être mis en place ;
- Répression accrue des violences physiques et sexuelles à l'encontre des personnes prostituées : La loi du 13 avril 2016 a créé une circonstance aggravante pour les violences physiques et sexuelles commises à l'encontre des personnes prostituées. Cette disposition a déjà été utilisée dans plusieurs procès et a permis de sanctionner plus lourdement les violences commises à l'encontre des personnes prostituées. Combinée à l'abrogation du délit de racolage, cette mesure rappelle aux services de police et aux magistrats que les personnes prostituées sont d'abord des victimes de violences et non des délinquantes ;

- Automaticité de la délivrance d'un titre de séjour pour les victimes de la traite des êtres humains qui coopèrent avec la justice : La nouvelle loi permet aux préfets d'octroyer un titre de séjour aux victimes du proxénétisme et de la traite des êtres humains, même si elles ne peuvent ou ne veulent dénoncer leurs proxénètes. Mais elle rend aussi automatique l'octroi d'un titre de séjour lorsque les personnes ont coopéré avec les services de police ou de justice. Cette seconde disposition est applicable depuis le 28 octobre 2016. Nous n'avons pas encore de chiffres relatifs à son application.

## **7 - Prostitution : un an après, quel bilan pour la loi sur la pénalisation du client ? - Thomas Masson - L'Express**

Un an après, c'est l'heure du premier bilan pour la loi instaurant la pénalisation des clients. Et c'est le collectif "Abolition 2012", regroupant 62 associations féministes ou luttant contre la prostitution, qui le dresse. Dans un communiqué diffusé lundi, le collectif explique que "cette loi historique (...) refonde ainsi, comme jamais depuis 1946, l'ensemble des politiques publiques françaises en matière de prostitution". Il "salue la détermination des quatre ministères qui, en moins d'un an, ont publié quatre décrets d'application (sur cinq) et deux circulaires".

Le 6 avril 2016, la France avait rejoint le camp des pays européens sanctionnant les clients de prostituées, une mesure avait fait l'objet de vifs débats et divisé la classe politique comme les associations d'aide aux prostituées. Les contrevenants à l'interdiction de "l'achat d'actes sexuels" sont désormais passibles d'une amende de 1500 euros, pouvant grimper à 3750 euros en cas de récidive. Une peine complémentaire peut être prononcée, sous la forme d'un stage de sensibilisation aux conditions de la prostitution.

*804 personnes arrêtées en un an* : "Alors que chaque année, plus de 1500 personnes prostituées étaient arrêtées au titre du délit de racolage, plus aucune personne prostituée n'a été interpellée pour ce motif après le 14 avril 2016", s'est satisfait le collectif. "Dès le 18 avril 2016", une circulaire a permis que "pour la première fois depuis 1939, les personnes prostituées ne (puissent) donc plus être réprimées pour leur activité", ajoute-t-il.

"Les premiers acheteurs de sexe ont été interpellés seulement quelques semaines après l'adoption de la loi", poursuit "Abolition 2012", qui évalue à 804 le nombre de personnes arrêtées. "Dans l'écrasante majorité des cas, les acheteurs de sexe ont reconnu les faits et payé une amende dans le cadre d'une composition pénale", écrit le collectif.

La pénalisation des clients était la mesure phare d'un texte plus global visant à renforcer la lutte contre le proxénétisme et favoriser les aides à sortir de la prostitution. "Abolition 2012" salue également la création de la "circonstance aggravante pour les violences physiques et sexuelles commises à l'encontre des personnes prostituées" et la délivrance désormais automatique "d'un titre de séjour pour les victimes de la traite des êtres humains qui coopèrent avec la justice". Enfin, le collectif réclame une augmentation des financements attribués aux associations afin de garantir "le succès des parcours de sortie de la prostitution".

## **8 - La pénalisation des clients nuit aux travailleurs du sexe - un collectif - dans Libération**

Depuis l'adoption de la loi antiprostitution, il y a près d'un an, nos associations ne cessent de constater ses effets délétères. Précarisation, insécurité et impacts négatifs sur la santé sont désormais le lot quotidien des travailleurs du sexe.

Le premier effet néfaste est la baisse de revenus des travailleurs du sexe. Les tensions sur le terrain sont plus fortes, le stress s'est accru et le rapport de force s'est inversé en faveur des clients. Le prix des passes a diminué, obligeant ainsi à travailler plus longtemps et à «faire» plus de clients. Cette précarisation est, à tort, utilisée comme une preuve du succès de la loi par ses défenseurs qui parient sur son effet dissuasif. Or, les travailleurs du sexe n'ont pas changé de

métier du jour au lendemain. Leur nombre n'a pas diminué et la répression n'a eu aucune efficacité contre la traite et l'exploitation.

L'importante augmentation du nombre d'agressions signalées constitue l'autre effet le plus significatif. Les clients sont moins nombreux, et parmi les personnes qui fréquentent les lieux de travail sexuel, certaines tentent de profiter du désarroi général en se faisant passer pour des clients. Les travailleurs du sexe sont poussés à prendre plus de risques en acceptant des hommes potentiellement dangereux, se rendant dans des endroits plus isolés, à l'abri du regard policier, et dans un contexte de stress plus propice aux agressions.

Enfin, concernant la santé, des témoignages fréquents de rapports sans préservatif nous sont rapportés. La pénalisation crée des phénomènes de déplacements qui font perdre aux associations le contact avec des travailleurs du sexe de plus en plus mobiles. Certaines personnes ne sont plus correctement suivies tandis que d'autres interrompent leurs traitements médicaux et préventifs. Le travail de prévention, les services de dépistage, d'accès aux traitements et d'accompagnement sur le long terme sont plus difficiles à mettre en œuvre.

Le monde scientifique et de la lutte contre le sida a déjà documenté les conséquences négatives sur la santé des politiques de pénalisation. L'étude la plus récente parue dans *The Lancet* le 24 janvier montre des disparités importantes de prévalence VIH entre pays européens selon qu'ils pénalisent ou non le travail sexuel. Tandis qu'en Corée du Sud, des chercheurs ont trouvé une corrélation entre la pénalisation des clients et une augmentation des infections sexuellement transmissibles, en Nouvelle-Galles du Sud (Australie), aucun cas de transmission VIH n'a été répertorié depuis que le travail sexuel y a été dépenalisé, en 1995.

Face à ces constats, nous interpellons les candidats à la présidentielle sur la nécessité de reconsidérer nos politiques publiques régissant le travail sexuel en s'appuyant sur les preuves scientifiques, ainsi que les recommandations de nombreuses institutions internationales et françaises sur le sujet, en respectant la santé et les droits humains des travailleurs du sexe. Nous exigeons l'arrêt de la pénalisation du travail sexuel entre adultes consentants et de ses clients. C'est pourquoi nous appelons à une manifestation le samedi 8 avril.

Signataires : Aurélien Beaucamp, président de AIDES ; Docteur Françoise Sivignon, Présidente de Médecins du Monde ; Jean Luc Roméro, président d'Elus Locaux contre le sida ; Océane Rosemarie, humoriste et comédienne; Brigitte Sy, réalisatrice ; Annie Lahmer, conseillère régionale Ile-de-France ; Eve Plenel, militante lutte contre le VIH ; Frédérique Menant, réalisatrice ; Isabelle Cambroukis, éditrice ; Hélène Hazéra, productrice radio sur France Culture & «ex-putain» ; Sam MH Bourcier, universitaire Lille-3 ; Noomi B Grusi traductrice; Mylène Juste, secrétaire générale du STRASS; Séverine Oriol, présidente de Grisélidis ; Sergio Coronado, député ; Esther Benbassa, sénatrice EELV du Val-de-Marne et universitaire ; Rokhaya Diallo, journaliste et auteure ; Fania Noel, militante afroféministe ; Ovidie, réalisatrice & ancienne actrice porno ; Mikaël Zenouda, Président d'Act Up-Paris ; Laure Pora, Ancienne présidente d'Act Up-Paris ; Véronique Séhier et Caroline Rebhi, coprésidentes du Planning Familial ; Sabine LI, présidente de Cabiria ; Richard Yung, Sénateur; Corine Faugeron, corresponsable de la commission Féminisme EELV.

## **9 - Ce qui nuit aux personnes prostituées, ce n'est pas la loi c'est la prostitution - collectif Abolition 2012**

A entendre les détracteurs de la loi, les violences se seraient abattues sur les personnes prostituées depuis le 13 avril 2016. Leur santé se serait subitement dégradée. Le Collectif Abolition 2012 tient à rétablir les faits. La précarité, l'insécurité et un état de santé dégradé ont toujours été le lot quotidien des personnes prostituées. Selon l'étude ProSanté de 2013, au moins 38 % des personnes prostituées avaient été victimes de viols - contre moins de 7 % pour les femmes en général - 51 % avaient subi des violences physiques, 64 % des violences psychologiques au cours des 12 derniers mois. Ce n'est pas la loi du 13 avril 2016 qui en est la cause. C'est la prostitution elle-même.

C'est la prostitution, en soi, qui exploite les plus précaires des précaires, qui met à profit leurs vulnérabilités, qui leur inflige des violences répétées, dont les premiers auteurs sont les clients, un



«détail» prouvé par les enquêtes mais étrangement passé sous silence. C'est la prostitution qui pèse sur la santé, physique et psychique, des personnes prostituées. La loi du 13 avril 2016 a précisément pour but de faire reculer cet état de fait dont beaucoup, en ne touchant à rien, semblent vouloir s'accommoder.

*Dépénalisation des victimes, responsabilisation des clients* : La loi du 13 avril 2016 a mis fin à une aberration des politiques françaises qui consistait à pénaliser les victimes de ce système prostitueur, les personnes prostituées, et à garantir l'impunité aux clients de la prostitution. Imposer un acte sexuel par l'argent est une violence.

Alimenter financièrement les réseaux proxénètes et de traite en achetant un acte sexuel, c'est contribuer au système prostitueur. Les clients sont aujourd'hui responsabilisés, 937 d'entre eux ont été verbalisés (chiffres du Ministère de l'Intérieur), et c'est une bonne chose.

Oui, la loi est appliquée. Oui, son objectif est de faire diminuer le recours à la prostitution, qui aujourd'hui touche de plus en plus de mineur.e.s, et de lutter contre cette atteinte à la dignité, cette violence incompatible avec les efforts menés pour l'égalité femmes-hommes.

La répression policière est si peu l'objet de la loi que nous ne rencontrons pas moins de personnes prostituées sur les lieux de prostitution. En revanche, elles comptent sur les alternatives que met en place la nouvelle loi comme le montre le nombre croissant de celles qui nous demandent de l'aide pour sortir de l'impasse prostitutionnelle.

*Pas plus de violences, mais de nouveaux droits* : Rien ne permet d'affirmer que les personnes prostituées sont aujourd'hui davantage victimes de violences, d'autant que la loi française crée justement une circonstance aggravante pour les violences qu'elles subissent. Depuis plus d'une décennie, nos associations tiennent le sinistre décompte des agressions et des meurtres dont elles ont été victimes dans l'indifférence générale, dans un contexte de totale impunité pour les clients. Huit d'entre elles ont été tuées en France en 2014, donc avant la loi ; aucune en Suède depuis qu'a été votée la même interdiction de l'achat d'actes sexuels en 1999. En revanche, dans les pays qui ont prétendu légaliser la prostitution et ont donc entraîné une explosion du «marché», comme l'Allemagne et les Pays-Bas, le bilan en matière d'agressions et de meurtres est lourd.

Depuis le 13 avril 2016, plus aucune personne prostituée n'a été arrêtée pour racolage et les condamnations précédentes sur ce chef d'accusation ont été supprimées des casiers judiciaires. Les personnes prostituées sont cependant toujours arrêtées dans certaines villes qui ont prononcé des arrêtés anti-prostitution, ce contre quoi nous nous élevons et demandons leur abrogation.

Pour la première fois en France, nous disposons d'une politique publique qui fait des personnes prostituées des publics prioritaire en matière d'hébergement d'urgence et de logement social, qui délivre automatiquement des titres de séjour à celles qui participent à une enquête contre leur réseau de proxénétisme ou de traite, qui permet l'accès à un titre de séjour aux personnes souhaitant sortir de la prostitution avec une aide financière et un accompagnement global (social, sanitaire, juridique et insertion professionnelle). Dans chaque département, une politique de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains doit être mise en place.

*Pas de lien entre l'interdiction d'achats d'actes sexuels et le SIDA* : Certains affirment à coup d'études et de rapports que la pénalisation des clients de la prostitution augmenterait le taux de prévalence du VIH chez les personnes prostituées. Or, toutes les études épidémiologiques sérieuses montrent qu'il n'y a pas de lien entre l'interdiction d'achat d'actes sexuels et le taux de prévalence du VIH. Nous renvoyons notamment à la méta-analyse publiée en mars 2013 dans le British Medical Journal qui synthétise de manière exhaustive toutes les études publiées entre 2000 et 2011 sur les facteurs de risque d'infection par le VIH chez les femmes prostituées en Europe. Les pays ayant adopté des positions réglemmentaristes visant à encadrer la prostitution comme les Pays-Bas et l'Espagne n'ont pas des taux de séroprévalence du VIH chez les personnes prostituées particulièrement bas, bien au contraire. Et utiliser le récent article paru dans The

Lancet pour prouver le contraire est malhonnête. Cet article affirme noir sur blanc qu'on ne constate aucune différence notable entre les pays qui pénalisent les clients et ceux qui permettent l'achat et la vente d'actes sexuels. Par ailleurs, le pays ayant selon cette étude le plus haut taux de prévalence du VIH est la Lettonie, qui dépénalise les clients et les personnes prostituées.

## 10 - Marine Le Pen, «féministe»? Une escroquerie ! - Aude Lorriaux - Slate.fr

Le Front national n'est pas un parti particulièrement connu pour son féminisme. Mais il a récemment opéré une véritable OPA en direction des femmes, à tel point que certains chercheurs ont pu parler de «national-féminisme». La raison ? Les femmes ont historiquement plutôt moins voté que les hommes pour le Front national. Il y a donc là un réservoir de voix pour le FN, d'autant qu'elles s'inscrivent un peu plus que les hommes sur les listes électorales, et qu'elles sont aussi plus nombreuses que leurs congénères masculins (52 %). Toutes choses qui poussent Marine Le Pen à se rapprocher, en apparence, des thématiques féministes.

Dans son autobiographie, *À contre flots*, elle avait semblé concéder du bout des lèvres que sa période de mère célibataire l'avait rendue «quasi féministe», selon Mediapart. Ce sera le maximum de ses envolées lyriques en faveur de ce courant de pensée.

Coordinateur du projet présidentiel de Marine Le Pen, Jean Messiha nous confirme: «Non, je ne crois pas qu'elle se dirait féministe. Le féminisme ce sont ces mouvements extrémistes et outranciers des années 70 qui avaient leur raison d'être compte tenu du contexte de l'époque et du peu de droits des femmes, mais maintenant ces mouvements-là ne peuvent pas continuer à réclamer des choses déjà accordées» Pour un féminisme assumé, et conscient de son héritage historique, donc, on repassera. Examinons maintenant son bilan en matière de droits des femmes, pour voir s'il y a lieu de déclarer Marine Le Pen «féministe malgré elle».

*Un bilan quasiment inexistant*: Le décompte risque d'aller vite. Comme le montre le travail des *Glorieuses*, qui ont scruté les votes de l'eurodéputée depuis 2004, Marine Le Pen a quasiment systématiquement voté contre tous les projets visant à améliorer le sort des femmes, ou bien séché les votes. Sur 43 textes soumis à son approbation, elle s'est abstenue ou était absente 21 fois, et elle a voté contre 17 textes. Elle s'est exprimée en faveur de quatre textes. Mais quand on regarde ces votes dans le détail, on constate qu'il y a en général un loup: en décembre 2013, un rapport de l'eurodéputée Edith Estrela prévoyait par exemple de reconnaître le droit à la contraception et à l'avortement. Il était pour cela fortement attaqué par les mouvements catholiques en France, comme Alliance Vita. Mais à la suite d'une erreur de traduction, une résolution alternative le modifiant considérablement a été adoptée par le Parlement européen, résolution portée par les partis conservateurs qui proposaient que les politiques sur la santé et les droits sexuels relèvent «de la compétence des Etats membres»... Le vote «pour» Marine Le Pen est donc en fait plutôt un vote «contre» l'extension des droits des femmes à disposer de leur corps...

Le FN a progressivement évolué d'une position agressive contre l'avortement, dans les années 1980, à une acceptation timide, aujourd'hui. Mais il est bien plus rétrograde sur ce sujet que les autres partis. En 2011, Marine Le Pen s'était encore dite favorable à un déremboursement de l'IVG, et voulait «mettre au pas» le planning familial. Plus généralement, les élus FN à l'Assemblée nationale se sont, cinq ans durant, systématiquement opposés à toute mesure visant à étendre les droits des femmes. Les positions de la députée Marion Maréchal Le Pen sont aux antipodes des luttes portées par les associations féministes, comme le résume bien cette tirade de janvier 2017, alors que l'Assemblée s'appêtait à se prononcer sur l'extension du délit d'entrave à l'IVG: «Je vous le dis et je le pense sincèrement, vous êtes la honte du combat des femmes. Obsédés par la couleur du cartable, le sexisme de la grammaire, le jouet rose des Kinder, la répartition du temps de vaisselle dans le couple, complètement à côté de la plaque, complètement à côté des vraies menaces qui planent aujourd'hui sur la liberté des femmes!»

Rappelons aussi qu'aucun élu FN ne siège à la commission «droits des femmes et égalité des genres» du parlement européen. Et que parmi les huit membres du bureau exécutif, l'organe décisionnel du parti, on ne trouve que deux femmes. Allons maintenant jeter un coup d'œil au programme de Marine Le Pen sur la question des femmes.

1 - *Le Front national est désormais pour l'égalité salariale* : Là aussi, le décompte des points «positifs» en faveur des droits des femmes, présents dans les 144 engagements de son projet présidentiel, va aller assez rapidement. Sur les 24 pages du projet, le mot «femmes» n'est présent qu'une fois. Autant dire que ce n'est pas l'objet principal du programme, alors que le mot «étranger» est présent douze fois, et le mot «sécurité» neuf fois. Les femmes sont présentes à l'engagement numéro 9, qui vise à «mettre en place un plan national pour l'égalité salariale femme/homme et lutter contre la précarité professionnelle et sociale».

Qu'est-ce que cela veut dire, concrètement ? «Il faut se battre pour qu'à travail égal il y ait salaire égal, tout le monde en convient», nous assure Jean Messiha, pour lequel cela passera «par le dialogue social». «Rentrer dans le détail du plan, c'est compliqué. Mais avec du volontarisme, je ne doute pas qu'on puisse obtenir des résultats plus probants que ceux que la gauche a obtenus avec beaucoup d'incantations», ajoute-t-il.

Voilà un point sur lequel le Front national aura évolué : «Est-ce que je suis pour que les femmes travaillent ? Oui. Est-ce que je suis pour qu'elles soient traitées de manière égale avec les hommes en tout domaine ? Oui, en tout domaine, en toutes circonstances, quel que soit le sujet», a déclaré la présidente du Front national sur BFM TV le 16 octobre dernier. Des propos qui tranchent avec ceux de Marie-Christine Arnautu, vice-présidente du FN en 2012 : «Qu'est-ce que vous voulez ? Qu'on égalise les salaires alors que tant de gens sont au chômage ?».

2 - *La fin de la parité en politique* : Passons à la longue liste des sujets problématiques en matière de droits des femmes, contenus dans le programme du Front national. La parité en politique est un acquis historique du féminisme en France. C'est grâce à ce mécanisme qu'on a pu voir entrer de nombreuses femmes en politique, alors que les structures sexistes du pouvoir subsistent. Aujourd'hui, elles restent encore minoritaires à l'Assemblée nationale (25 %) en raison du contournement de la loi par les partis, qui préfèrent parfois payer des amendes plutôt que de respecter la parité.

Ce mot de «parité» ne figure pas dans le programme du FN, mais il ne faut pas s'y tromper. Le programme de 2012 le taxait de mécanisme d'«idéologie différentialiste et multiculturelle», et de «racisme inversé». Celui de 2017 affirme vouloir «rétablir l'égalité réelle et la méritocratie en refusant le principe de "discrimination positive"», mais c'est la même idée qu'en 2012, comme nous le confirme au téléphone Jean Messiha : «Marine a toujours été sceptique par rapport aux mesures de parité en politique. Les femmes ont les compétences pour réussir. La stratégie du pot de fleurs c'est vexant et dévalorisant. Une discrimination positive est une discrimination», argumente le coordinateur du projet du FN.

3 - *Les droits des femmes sans cesse accolés à la critique de l'islamisme* : Pour le Front national, dès qu'il est question de droits des femmes, comme nous l'écrivions sur Slate.fr dès juillet 2015, il est question d'islam ou d'islamisme. Ce féminisme à géométrie variable s'est particulièrement accéléré à la suite des attentats de Cologne, qui ont constitué un tournant. Et sans doute une prise de conscience au sein du parti frontiste qu'il y avait là de quoi faire une pierre deux coups: se mettre les femmes dans la poche en stigmatisant les musulmans. Les déclarations de Marine Le Pen et des cadres du FN confirment cette interprétation. Dans cette même interview où elle affirmait ne pas savoir ce que «recouvre le féminisme», la candidate d'extrême-droite embrayait immédiatement par une référence à la «poussée du fondamentalisme islamiste» : «Moi je considère encore une fois que l'inégalité salariale, je suis bien placée pour vous le dire, je suis une femme, est

évidemment scandaleuse. Mais encore une fois le gigantesque danger qui pèse sur le droit des femmes aujourd'hui est je crois objectivement le fondamentalisme islamiste.»

Même réflexe pour Jean Messiha. Interrogé sur l'égalité salariale, le cadre du FN affirme aussitôt qu'il y a «pire» : «On s'étonne que les mouvements féministes fassent des manif contre Trump et soient restés aphones devant le fait que dans certains cafés de France les femmes n'ont pas le droit de cité».

Cette relation systématique entre femmes et islamisme a été brillamment démontrée par la politologue et professeure de littérature Cécile Alduy, dans son ouvrage *Ce qu'ils disent vraiment: les politiques pris aux mots*, qui analyse 1300 textes de six personnalités politiques (Mélenchon, Hollande, Juppé, Fillon, Sarkozy, Le Pen) à l'aide de logiciels. Elle y montre que Marine Le Pen est, de tous les candidats qu'elle a étudiés, celle qui parle le plus d'égalité femmes-hommes. Mais ce «féminisme» «n'est convoqué que dans la critique de l'islam; jamais pour dénoncer le harcèlement de rue, les inégalités salariales», explique-t-elle.

4 - *Des femmes qu'on aimerait bien voir au foyer* : Concernant le travail des femmes, on l'a vu, Marine Le Pen s'y déclare «favorable». Elle n'empêchera pas les femmes de travailler, donc. Mais de là à faire en sorte de favoriser leur émancipation par le travail, comme l'ont toujours prôné les féministes, il y a un pas que le FN n'est pas prêt à franchir. Marine Le Pen s'est plusieurs fois déclarée en faveur de franches incitations favorisant le maintien des femmes à la maison. Comme en 2010, où elle évoque dans une interview à *Présent* un «salaire maternel» (et pas parental bien sûr...), soit la possibilité de bénéficier de 80 % du Smic pendant trois ans pour élever ses enfants. Rebelote sur RMC le 9 janvier 2012. Des déclarations en ligne avec celles d'autres cadres du FN, comme Dominique Martin : «J'aimerais bien que l'on développe la possibilité, que l'on laisse la liberté aux femmes de s'occuper de leur foyer, notamment par un salaire parental d'éducation... (...) Ça aurait l'avantage de libérer des emplois.» : C'est dans cette perspective qu'il faut lire la proposition 55 de son programme, qui veut «rétablir la libre répartition du congé parental entre les deux parents». Depuis loi du 4 août 2014, le congé parental peut être allongé si le deuxième parent prend au moins six mois de congé. Cette mesure vise à inciter les pères à le prendre, alors qu'ils ne représentent que 4 % des parents qui l'utilisent. En clair, l'idée du Front national est de détricoter ces mécanismes d'incitation. «On est là dans l'héritage pétainiste habituel du parti à la flamme», commente l'association *Osez le féminisme*.

5 - *Un recul pour les femmes étrangères, lesbiennes ou voilées* : Si le Front national favorise les familles où vivent des femmes aisées avec la suppression de la baisse du quotient familial notamment, les femmes étrangères, lesbiennes ou voilées ne sont clairement pas des clientes potentielles de son programme. La suppression de l'aide médicale d'État (engagement 71) sera désastreuse pour les réfugiées enceintes qui sont surreprésentées parmi les bénéficiaires de l'AME.

Les femmes voilées, qui, dans leur très grande majorité choisissent de porter le voile, ne seront plus autorisées à le faire dans l'espace public (engagement 95). Enfin, le mariage pour tous sera remplacé par un «PACS amélioré» (engagement 87) dont on ne sait guère, au vu du programme, s'il permettra aux conjointes des lesbiennes pacées d'adopter pleinement leur enfant. Mais elles ont du souci à se faire, puisque Marine Le Pen s'est dite «opposée à l'adoption par les couples homosexuelles».

**11 - Le Front National prétend défendre les droits des femmes, les féministes dénoncent cette imposture** - Collectif Droits des femmes contre les extrêmes

- Les femmes gagnent toujours 26 % de moins que les hommes et ce malgré 5 lois sur l'égalité salariale qui ne sont toujours pas appliquées. C'est injuste et ça appauvrit les femmes.

*Que propose le Front National* : « un plan national pur l'égalité femmes /hommes » ( point 9 du

programme) Un peu juste, non ? Quelle proposition concrète ? Pourquoi le FN a-t-il alors toujours voté contre les textes sur l'égalité salariale au Parlement européen ?

*Les féministes revendiquent un plan de rattrapage immédiat des écarts de salaires et de retraites entre les femmes et les hommes et de réelles sanctions pour les entreprises dans lesquelles il n'y a pas d'égalité salariale entre les femmes et les hommes*

- Le temps partiel imposé, les CDD à répétition, les amplitudes folles de boulot, les transports harassants rongent la vie des femmes.

*Que propose le Front National ?* : « Lutter contre la précarité professionnelle et sociale » ( point 9 du programme). Comment ? Aucune mesure précise.

La vie des femmes ne ferait d'ailleurs qu'empirer si on appliquait d'autres mesures du programme du FN : « permettre d'augmenter le temps de travail » (point 63) par exemple.

*Les féministes revendiquent la transformation des emplois précaires en CDI et des contrats partiels en temps complet pour celles et ceux qui le désirent*

- Beaucoup de femmes sont obligées de jongler pour réussir à faire garder leurs enfants. Pas assez de places en crèche, pas assez de haltes-garderies ou d'assistantes maternelles. La grand-mère est souvent la seule solution.

*Que propose le Front national ?* : « Un audit complet sur les structures d'accueil et de prise en charge des enfants afin de mettre un terme aux dérives constatées au sein de certaines d'entre elles ». Rien de concret là aussi. Pas d'augmentation du nombre de places en crèche, rien !

*Les féministes revendiquent 500 000 places en crèche et la création d'un service public de la petite enfance.*

- Les femmes sont victimes de violences, et ce dans tous les milieux (chiffres Enquête Nationale contre les Violences faites aux femmes en France. 2000) Elles sont 62 000 à avoir subi un viol ou une tentative de viol durant les 12 derniers mois, en majorité au sein de la famille. (chiffres Premiers résultats Enquête Virage novembre 2016), 223 000 à avoir été victimes de violences conjugales (chiffres INSEE -ONDRP 2010 2015), et 134 à avoir été tuées par leur conjoint ou ex en 2014.

*Que propose le Front National ?* : Rien, ou plutôt si : « Défendre les droits des femmes : lutter contre l'islamisme qui fait reculer leurs libertés fondamentales » (point 9 du programme). Un peu court et à côté de la plaque, non ?

Lutter contre l'islamisme est une nécessité, mais au même titre que contre tous les autres intégrismes qui font reculer les droits des femmes et leurs libertés fondamentales. Et il y a beaucoup d'auteurs de violences qui n'ont rien à faire avec l'islamisme comme avec tout autre intégrisme religieux. Ils continuent à dormir tranquillement sur leurs deux oreilles ceux là, les tyrans familiaux par exemple ? La lutte contre les violences faites aux femmes ne doit pas servir de prétexte à un racisme anti musulman.

*Les féministes revendiquent une loi-cadre contre les violences masculines prenant en compte tous les aspects de la prévention, de la solidarité avec les victimes et des sanctions contre les auteurs en commençant par l'application stricte des lois existantes, quel que soit l'auteur des violences.*

- Les femmes veulent pouvoir décider ou non d'avoir des enfants et quand elles veulent avoir des enfants. Elles défendent pour cela le droit à la contraception et à l'avortement. Aujourd'hui il est parfois difficile d'avorter en France car de nombreux Centres d'Interruption Volontaire de grossesse ont été supprimés suite aux fermetures massives des maternités de proximité où ils étaient implantés.

*Que propose le Front National ?* : Rien. Pas un mot sur l'avortement dans le programme ! Et à l'oral une certitude : Marine Le Pen veut abroger le délit d'entrave numérique à l'IVG.

*Les féministes revendiquent, entre autres, l'abolition de la loi Hôpital Patients Solidarité Territoires qui continue son entreprise de démantèlement de l'hôpital public.*

Alors ? Alors, défendre réellement les droits des femmes implique d'avancer des mesures très concrètes et non pas de développer la magie du verbe. Assez de paroles mensongères pour gagner des voix !!! Le FN ne fait rien de concret pour défendre les droits des femmes !!!

Plus d'informations sur : <http://droitsfemmescontreextremesdroites.org/> ;

<https://www.facebook.com/droitsdesfemmescontrelesextremesdroites>

## **12 - Evelyne Sullerot, une des 3 co-fondatrices du Planning Familial, est décédée - Le Planning Familial**

Avec Marie-André Lagroua Weill Hallé et Catherine Valabrègue, elle fut co-fondatrice en 1956 du mouvement "Maternité heureuse", qui deviendra ensuite le Planning Familial en 1960.

« Je ne suis pas outrageusement féministe, mais je trouve que dans ce pays où les femmes sont considérées comme majeures, puisqu'on leur confère le droit de vote, ce serait d'abord aux femmes de venir dire leur point de vue sur ce qui les intéresse avant tout » écrit-elle dans une lettre adressée à Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé. L'accès à la contraception et à la planification familiale était un combat majeur pour elle. Confrontée à l'opposition des catholiques et à l'hostilité des communistes, Evelyne Sullerot se rappelle cette époque lors d'un entretien mené à l'occasion des « 50 ans du Planning Familial » : alors que les 3 co-fondatrices enchaînaient les conférences en France et à l'étranger, "à Nancy, un jour, se souvient-elle, nous avons été bombardées avec des œufs, on nous reprochait de permettre aux femmes de rechercher leur liberté sexuelle sans avoir d'enfant ».

Devenue sociologue elle portera son énergie sur les questions du travail des femmes, de l'emploi et de la formation professionnelle et fondera les centres "Retravailler" pour l'orientation professionnelle, avant de prendre ses distances avec le Mouvement Féministe

*\*Extrait du « Dictionnaire des féministes » éditions PUF. Sous la direction de Christine Bard avec la collaboration de Sylvie Chaperon. Janvier 2017.*

*Extrait du livre des 50 ans du Planning Familial «Libertés Egalités Féminisme» Editions La Découverte. Février 2006.Ouvrage conçu et rédigé par Isabelle Friedmann. Préface de Janine Mossuz-Lavau.*

## **13 - Festival de Cannes : Utiliser la photo originale de Claudia Cardinale ! - Pétition des Effronté-es**

Le Festival de Cannes a mis à l'honneur Claudia Cardinale sur l'affiche de sa 70<sup>ème</sup> édition. Enfin, un hommage partiel, délesté de quelques kilos qu'il a jugé de trop sur elle.

Franchement... Plus on regarde la photo originale, plus on se demande quelle mouche les a piqué ? Faut-il avoir un problème fondamental avec les corps des femmes, dans leur réalité, dans la force et l'énergie qu'ils dégagent, pour avoir jugé important de retoucher la silhouette de Mme Cardinale et de lui imposer des canons de beauté incompréhensibles faisant l'apologie de la maigreur.

«Joyeuse, libre et audacieuse» sont les adjectifs invoqués par le Festival de Cannes pour décrire son affiche. Mais la magnifique photo originale n'exprimait-elle pas plus évidemment encore tout ce que ces adjectifs ont de puissants ? De quelle liberté parle-t-on quand on n'a plus la liberté d'être représentée comme on est ? Quelle audace, quand on se plie aux règles les plus sévèrement consensuelles de la liposuction 2.0 ? Cela s'appelle en vérité du bon vieux «body shaming».

Pour les effronté-e-s, la joie, la liberté, l'audace, la légèreté s'incarnent dans le sourire, l'attitude, l'aplomb, l'intention, tout ce qui resplendissait déjà dans le cliché original de l'actrice virevoltant sur les toits de Rome, non dans les tours de taille, de cuisse et de bras à dégarnir et de poitrine à redresser.

Nous sommes rassurées de voir s'exprimer l'indignation d'un grand nombre d'utilisatrices et utilisateurs des réseaux sociaux. Le monde change ! Les femmes n'ont plus envie de voir leurs corps

déformés et complexés dans la publicité comme dans des événements culturels dont on espérait qu'ils aient une vision moins policée du monde et des êtres. Notons aussi que, depuis le 1er janvier 2017, un texte de loi impose en France la mention «Photographie retouchée» pour les clichés à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée. Alors, le monde du cinéma et de la culture sera-t-il à l'avant-garde ou à la traîne par rapport à l'opinion publique et aux publicitaires ?

Nous permettons au Festival de Cannes 2017 de se rattraper de façon très simple : Utilisez tout simplement la magnifique image originale et dites NON au diktat de la maigreur ! Claudia Cardinale est la preuve vivante, parmi tant d'autres femmes, que l'on n'a pas besoin d'être d'une minceur malade pour être resplendissante, grâce à sa vitalité, à son pas de danse et à son énergie solaire qui rayonnent dans le cliché.

#### **14 - Tract de la Fédération Sud Rail à propos du 8 mars à la SNCF**

Monsieur le Président, Le 8 mars dernier, était la journée internationale de lutte pour le droit des femmes. Il semblerait qu'une partie de votre encadrement n'ait pas encore compris le sens de cette journée. Il ne s'agit pas d'une fête des mères bis, mais bien d'une journée qui rappelle, malgré les diverses lois, combien la lutte pour l'égalité est encore à mener.

Les droits acquis ne le sont jamais. Crise politique, économique, financière..., tout est prétexte pour que les droits des femmes soient remis en cause. Ces dernières années n'y dérogent pas : la loi Macron, en généralisant le travail du dimanche, a touché particulièrement les femmes - et celles des quartiers populaires plus encore - notamment dans le commerce. La loi Rebsamen, en revisitant le « dialogue social », a noyé les Rapports de Situation Comparée, outils indispensables pour mettre à jour les inégalités et trouver des moyens pour les contrer et les résorber. Puis, tout dernièrement, la loi Travail, qui vient elle aussi freiner la marche vers l'égalité en permettant aux accords d'entreprises d'être au-dessus de la loi, en particulier vis-à-vis du temps de travail, temps déterminant pour les femmes au niveau de leur salaire comme de leur possibilité à organiser leur vie au vu de toutes leurs contraintes, notamment familiales...

On ne le dit jamais assez : ce sont nos luttes qui ont permis de conquérir des droits et de progresser vers l'égalité entre les femmes et les hommes. Les lois sont là, elles sont même nombreuses et touchent à nombre de domaines : les salaires, le champ professionnel - de l'embauche à la promotion, en passant par les conditions de travail - les violences... Malgré cela, les inégalités persistent, aussi bien en termes de salaires, d'emploi, que de sexisme.

Ce jour-là, sur les gares Ile-de-France de Paris St-Lazare, les agents ont distribué des rouges à lèvres et, pour aller jusqu'au bout dans les stéréotypes, des rouges à lèvres ou vernis à ongles... roses ! Le personnel féminin de l'EML de Saint-Cloud s'est lui vu offrir une rose !

Comment le Groupe Public Ferroviaire qui, par votre voix se revendique d'être une référence en matière de lutte contre les discriminations de tout genre, peut-il laisser faire de telles choses ?

Aussi, Monsieur le Président, nous vous demandons de former le personnel d'encadrement à la lutte contre les stéréotypes, afin que nous n'ayons plus à vous interpellier sur de tels agissements.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Monsieur le Président, nos salutations syndicalistes.

#### **15 - Shame on you Mr Trump - Communiqué Planning Familial**

"Les femmes ne meurent pas de maladies que nous ne pouvons pas traiter. Elles meurent parce que la société n'a toujours pas décidé que leurs vies méritaient d'être sauvées". La décision de Mr Trump, président des Etats Unis d'Amérique, de supprimer l'aide allouée au FNUAP - dont les Etats Unis sont co-fondateurs en 1967 et les 4ème plus gros financeurs - à hauteur d'environ 76 millions de dollars dans le cadre de l'application du Global Gag Rule souligne la pertinence de ces propos et délimite sans fioritures les contours de la société que prône Mr Trump : une société d'inégalités, machiste, sexiste, où l'obscurantisme, en particulier religieux, gouverne en maître, battant en

brèche toute initiative d'émancipation, de vivre ensemble, de choix dans sa vie affective, sexuelle et dans le choix de sa famille.

Car aujourd'hui refuser de financer le FNUAP pour les Etats Unis, c'est :

- Refuser d'appuyer une action internationale menée en faveur de la santé sexuelle et reproductive dans plus de 150 pays ;
- Condamner à mort 2 340 femmes lors d'une grossesse ou d'un accouchement ;
- Empêcher ou différer 1 251 opérations chirurgicales de la fistule ;
- Condamner 947 000 femmes à la fatalité d'une grossesse non prévue ou non désirée et 3 millions de couples à ne pas pouvoir faire de choix des enfants qu'ils veulent avoir ;
- Condamner 295 000 femmes à recourir à un avortement dangereux et non sécurisé.

Des voix, des initiatives s'élèvent, se sont déjà élevées pour pallier à ce déficit de financements que vont subir de plein fouet les services de planification familiale, de santé sexuelle et reproductive, les services d'informations, les personnels menant des actions d'éducation à la sexualité pour permettre des choix autonomes aux jeunes, aux femmes, aux couples...

L'initiative « She decides » lancée en début d'année par plusieurs gouvernements européens (<https://www.shedecides.com/>) veut pallier à ce déficit de solidarité mais les engagements sont encore faibles ou de principe, l'annonce de la suppression de l'aide des Etats Unis à FNUAP oblige aujourd'hui à un engagement à la hauteur des besoins et des enjeux. Trop de vies surtout au Sud en dépendent !

## DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES

**16 - Café féministe : « Elles mangent un peu, beaucoup, pas du tout »** - Institut Emilie du Châtelet - 25 avril

Cela se passe à Paris, Jardin des Plantes, rue Cuvier au restaurant la Baleine, de 18h30 à 20h30  
Pour plus d'infos allez sur la page de L'institut Emilie du Châtelet

**17 - Les jeudis de Syllepse : Rencontre avec les auteures de « Toutes à y gagner », 20 ans de féminisme intersyndical** - 27 avril

Le parti pris de l'ouvrage est de partir des inégalités vécues par les femmes sur les lieux de travail, en les reliant aux inégalités existantes dans tous les domaines de la vie sociale et personnelle des femmes. Il s'agit bien de voir comment la domination patriarcale s'exerce sur des vies entières et comment l'engagement syndical peut relier inégalités sociales et inégalités de genre.

Toutes à y gagner est une promesse enfin : ne jamais abandonner l'espoir. Les contributrices l'affirment : quels que soient les vents contraires, il est toujours possible d'étonner la catastrophe et de dégager la route vers un monde différent, où femmes et hommes pourront vivre en égaux, plus libres et plus heureux.

Ce livre est à la fois un cadeau, une mémoire et une promesse. Un cadeau d'abord, parce qu'il fête les vingt ans des Journées intersyndicales femmes. À l'initiative de l'intersyndicale Femmes qui regroupe des militantes de la Confédération générale du travail (CGT), de la Fédération syndicale unitaire (FSU, principal syndicat enseignant) et de l'Union syndicale Solidaires, tous les ans depuis 1997 se réunissent au mois de mars entre 300 et 400 personnes, venues du monde entier, issues du monde de la recherche et du militantisme syndical, associatif, politique.

L'ouvrage reprend ce long travail commun qui au quotidien place au premier plan la question des droits des femmes : un heureux mélange d'analyses « universitaires », de témoignages et de réflexions de syndicalistes, d'ici ou d'ailleurs.

Une mémoire, car ce livre permet de revenir sur vingt ans de combats féministes, de luttes difficiles et de batailles gagnées. Avec ses 65 contributions retenues, l'ouvrage éclaire tous les champs du réel : le travail, le corps, la politique, le langage... 65 contributions qui permettent de



mesurer, dans certains cas, le chemin parcouru, les avancées obtenues. Dans d'autres, la comparaison entre les textes de 1998 et celles de 2015 par exemple soulignent une stagnation, voire des régressions.

*Jeudi 27 avril, 19h, Le Maltais rouge 40 rue de Malte, 75011*

## CINÉMA, THÉÂTRE, LIVRES, TÉLÉ, EXPOS, SORTIES...

**18 - Soutien financier pour le documentaire :: «Feminista»** - réalisatrice, Myriam Fougère, coproductrice Pauline Voisard, documentaire, 60 min., 2017, Canada

« J'ai fait *Lesbiana* parce que de vieilles amies commençaient à mourir autour de moi et je ne voulais pas qu'avec elles disparaissent toutes traces de ce mouvement auquel je dois tant. Je voulais documenter la pensée des lesbiennes radicales, ses fondements, ses ramifications. Et maintenant, dans *Feminista*, je découvre ce que les jeunes femmes font. Ce n'est pas dans les médias ou dans les magazines qu'on peut savoir ce que les féministes font... J'ai commencé à demander des bourses pour rechercher des jeunes féministes. Et j'ai entendu parler d'un groupe de jeunes de la Marche Mondiale des Femmes, qui organisaient une Caravane féministe pour aller rencontrer d'autres féministes dans différents pays d'Europe. J'ai décidé de me joindre à elles et de filmer cette aventure. Je suis partie les rejoindre, sans savoir si je pourrais être subventionnée. La Caravane féministe est partie de Turquie et des territoires kurdes, pour finir à Lisbonne, Portugal. J'ai joint la Caravane à Sofia, Bulgarie, et nous sommes allées au Kosovo, en Bosnie-Herzégovine, en Croatie, en Serbie où elles ont organisé la première marche lesbienne à Belgrade ! Et je les ai laissées à Vienne. Quatre mois plus tard, je les retrouvais en Italie vers la France et l'Espagne, pour terminer le voyage à Lisbonne.

Pendant la Caravane, j'ai beaucoup appris sur la lutte des kurdes pour leur libération. J'ai été très impressionnée d'apprendre que les femmes kurdes sont au cœur du mouvement de libération, elles ont des groupes de femmes qui font la guérilla et elles croient et disent clairement que la libération des femmes doit être la base de toute révolution ou changement dans une société. Elles luttent pour toutes les femmes, pas seulement pour elles-mêmes. C'est toute cette histoire que vous vivrez avec moi en visionnant *Feminista*. Mais pour l'instant j'ai besoin de votre aide pour finir le film.

*Lesbiana - Une Révolution parallèle, documentaire, 63 min, 2012, Canada.*

Pour soutenir : <https://www.indiegogo.com/projects/feminista-a-feminist-road-movie-women-feminism--3#/> ; Pour voir le blog de la Caravane: <http://www.caravanafeminista.net>

La Page FB: <https://www.facebook.com/caravanafeminista?fref=nf>

<http://caravanafeminista.net/fr/world-march-of-women/>